

Saint-Herblain, le 26 mars 2026

Mesdames et Messieurs

Objet : Adhésion 2026

Chers amis et partenaires, chers administrateurs,

Les transformations profondes que connaissent aujourd'hui nos secteurs, ainsi que l'évolution de notre contexte sociétal, confirment la nécessité de renforcer les coopérations intersectorielles afin de garantir une approche globale de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Dans cette dynamique, le CREAI Pays de la Loire continue d'assumer pleinement son rôle d'acteur neutre et expert, en soutenant, par des modalités d'intervention agiles et diversifiées, l'ensemble de vos projets et coopérations.

Présent sur les cinq territoires de la région, votre CREAI se mobilise au quotidien pour répondre au mieux aux besoins exprimés : formations, conseil technique, études et diagnostics, diffusion d'informations stratégiques, animation de groupes de travail, journées d'étude, participation aux instances... Cette mobilisation demeure forte, malgré les ajustements organisationnels importants que nous devons mener pour répondre aux défis actuels et préserver notre proximité avec tous les acteurs.

Grâce à vos adhésions en 2025, nous avons pu poursuivre la réorganisation du CREAI Pays de la Loire et actualiser notre offre de services pour l'adapter toujours davantage à vos besoins et à vos projets. La campagne d'adhésion 2026 constitue une étape essentielle pour renforcer notre capacité d'action et conforter la place d'une expertise indépendante au service du secteur.

En adhérant au CREAI, vous bénéficiez d'un accès privilégié à des ressources essentielles pour comprendre les évolutions du champ des vulnérabilités, ainsi qu'à une équipe en mesure de vous accompagner dans vos projets, besoins d'information et démarches de formation. Votre adhésion vous ouvre également droit à des tarifs préférentiels sur nos formations et l'ensemble des événements organisés par le CREAI.

Au nom du Conseil d'administration, je vous remercie par avance de votre fidélité et de votre engagement à nos côtés.

Françoise JAN
Présidente



P.J. : un bulletin d'adhésion à nous retourner, accompagné de votre règlement, merci.